

Je l'ai signalé hier, les techniques que nous offrons sont excellentes. Le projet de vente à l'Argentine présentait un certain nombre de difficultés. Les négociations ont été très complexes. J'ai déjà dit que nous avons fait assez mauvaise figure par les années passées, dans le cas du réacteur Embalse, par exemple. Cela inquiétait le gouvernement de l'Argentine. J'ai aussi dit que le gouvernement de l'Argentine voulait avoir une deuxième source. C'est une préoccupation que je comprends bien parce qu'il ne veut pas être entièrement tributaire d'un seul gouvernement étranger pour sa source de technologie nucléaire.

Il y a eu aussi le fait que nous ayons insisté pour que soit respectée la politique de garanties établie par le gouvernement précédent. Le gouvernement de l'Argentine en était bien conscient et, quand on regarde tous les facteurs, on peut-être voir pourquoi ils ont opté, dans le cas de cette seule transaction, en faveur d'un consortium allemand-suisse. Il reste encore trois autres contrats possibles de réacteurs Candu en Argentine, et nous essaierons activement de les obtenir, ainsi que d'autres ventes dans d'autres pays.

[Français]

Le sénateur Bosa: Une petite question supplémentaire.

Le sénateur Lamontagne: Si vous voulez me permettre, je désire simplement demander un éclaircissement au ministre, car je n'ai pas bien compris ses remarques. Est-ce que le ministre a dit qu'il était d'accord avec ce que M. Campbell a dit?

Le sénateur de Cotret: Au contraire, je suis complètement en désaccord. C'est un désaccord global.

[Traduction]

Le sénateur Bosa: Il semble y avoir beaucoup de divergence de vues au cabinet au sujet de ce qui nous a fait manquer la vente du réacteur nucléaire à l'Argentine.

Le sénateur Flynn: Qu'en savez-vous?

Le sénateur Bosa: Ma foi, si le leader voulait attendre un instant, il pourrait peut-être apprendre ce que je sais.

Le ministre d'État chargé du Commerce international aurait dit à la Chambre des communes hier, et je cite:

... la question des garanties a influencé la décision prise récemment par l'Argentine au sujet de l'achat du réacteur Candu.

Cela semble contredire complètement ce que le *Globe and Mail* fait dire à M^{lle} MacDonald, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dans le journal de ce matin où il rapporte que, dans une conversation avec l'ambassadeur de l'Argentine, celui-ci lui aurait dit que les garanties nucléaires n'avaient pas été un facteur dans la perte de la vente.

Quelle est la version officielle?

Le sénateur Flynn: Vous venez de l'entendre.

Le sénateur de Cotret: Honorables sénateurs, notre position sur la question des garanties a été très claire dès le début. Nous avons insisté, comme l'avait fait le gouvernement précédent dans ses négociations, sur des garanties complètes. Cette position était bien connue du gouvernement de l'Argentine. Le fait d'avoir changé les garanties deux fois depuis que le gouvernement précédent avait signé le premier contrat de vente du réacteur Embalse peut avoir fait surgir des doutes

dans l'esprit des dirigeants de l'Argentine. C'est certes une question qu'il faudrait leur poser plutôt qu'à nous.

En ce qui nous concerne, notre position sur la question des garanties était bien connue et avait été communiquée au gouvernement de l'Argentine. Je crois que les rapports officiels indiquent qu'ils comprenaient exactement notre position sur la question.

Le sénateur Bosa: Mais ce n'est pas ce que dit M^{lle} MacDonald.

L'ÉCONOMIE

L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT SUR LES MARCHÉS DU CHANGE

Le sénateur Austin: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au ministre d'État au Développement économique. Comme le ministre le sait, le dollar canadien est tombé à moins de 85c. du dollar américain depuis un jour et demi. Le ministre voudrait-il nous dire si le gouvernement songe à intervenir sur les marchés du change pour normaliser les échanges quotidiens, situation qu'on appelait sous l'ancien gouvernement le libre flottement, ou songe-t-il à demander à la Banque du Canada de ne pas intervenir dans les transactions quotidiennes comme l'opposition le préconisait lors de la dernière législature?

Le sénateur de Cotret: Je devrai consulter mon collègue, le ministre des Finances, pour pouvoir répondre en détail à votre question.

J'aimerais préciser cependant que ce matin, le dollar canadien était en hausse et qu'à midi, l'indice de la bourse était également en hausse. Je doute qu'il faille s'inquiéter de la situation précaire du dollar canadien pour l'instant.

Le sénateur Austin: Je voudrais simplement que le ministre nous assure que le dollar canadien ne se mettra pas à remonter parce que l'on aurait demandé à la Banque du Canada d'acheter des dollars américains.

L'ÉNERGIE

LES PRIX DU PÉTROLE ET DU GAZ AU CANADA

Le sénateur Austin: Honorables sénateurs, j'aurais une autre question à adresser au ministre.

Je me suis réjoui cet après-midi quand on m'a répondu qu'il n'y aurait pas de modification à la loi sur l'administration du pétrole et j'aimerais demander au ministre qu'advenant un échec des négociations entre l'Alberta, l'Ontario et les autres provinces au sujet du prix du pétrole, le gouvernement se prévaudra-t-il de la loi pour fixer le prix du marché canadien?

Le sénateur de Cotret: D'abord, honorables sénateurs, j'aimerais confirmer la réponse que j'ai donnée à la question que l'honorable sénateur avait posée hier alors que j'ai affirmé qu'il n'était pas question de modifier la loi sur l'administration du pétrole d'une façon qui réduirait le pouvoir dont dispose le gouvernement fédéral de fixer les cours du gaz et du pétrole. Cela ne veut pas dire que d'autres parties de la loi ne pourront être modifiées, mais il n'est pas question de toucher aux pouvoirs fédéraux.